



## Les femmes et les jeunes, essentiels à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel



Caravane Verte des Jeunes de la Grande Muraille Verte  
à Aweivya, Mauritanie - Photo : Fatimata Aliyu - décembre 2022



**UNOWAS/CNMC** **20** ANS  
YEARS

*20 ans d'engagement pour la promotion  
de la paix et la prévention des conflits*

# A lire dans ce numéro



**Les femmes et les jeunes, essentiels à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel**



**Said Djinnit: « Des progrès ont été réalisés vers l'égalité du genre en Afrique, mais beaucoup reste encore à faire pour atteindre les objectifs escomptés. »**



**L'inclusion du genre est fondamentale dans la réforme du secteur de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel**



**Renforcer et élargir le rôle des femmes et des jeunes pour la paix en Afrique de l'Ouest et le Sahel**



**S'attaquer, ensemble, aux causes profondes de l'insécurité en Afrique de l'Ouest**



**« L'adaptation au climat et la consolidation de la paix vont de pair »**



**UNOWAS "comble une lacune" en matière de changement climatique et de sécurité - Interview Ngozi Amu**



**« Le FHRAOC, un outil novateur et unique pour répondre aux besoins les plus urgents et critiques des populations »**



### **Giovane BIHA**

Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Cheffe par intérim de l'UNOWAS/CNMC

# Les femmes et les jeunes, essentiels à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel

La consolidation de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel est un travail de longue haleine qui exige une conviction forte et un engagement continu de tous les partenaires. Car les défis auxquels font face les populations de la sous-région sont multiples, complexes et pernicious.

La solidarité de la communauté internationale et celle des acteurs et partenaires régionaux est déterminante pour sauvegarder les acquis de la paix, et pour renforcer le développement. Mais l'appropriation des problèmes et des solutions par tous les acteurs ouest africains, est non seulement nécessaire, elle est également urgente. Elle doit constituer une priorité stratégique pour les gouvernements de la sous-région dans la mise en œuvre de leurs plans et programmes nationaux à travers une volonté d'inclusion de toutes les catégories sociales, notamment, les femmes et les jeunes.

En effet, les femmes et les jeunes représentent une part dominante de la population globale des pays de l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Aucun pays, aucune organisation ne peut ignorer l'apport et l'importance du rôle que peuvent jouer les femmes et les jeunes dans la lutte contre les multiples défis qui menacent la paix et la sécurité dans la sous-région.

Depuis son établissement en 2002, UNOWAS n'a jamais cessé de sensibiliser les différents acteurs étatiques et non étatiques, notamment ceux de la société civile à renforcer leurs efforts en faveur d'une participation active des femmes et des jeunes dans les processus de décisions permettant d'endiguer les effets négatifs des divers défis, et de contribuer à la construction de sociétés prospères.

Poursuivant son engagement dans ce sens, UNOWAS, en coordination avec ses divers partenaires régionaux, inter-

nationaux, et ceux du système des Nations Unies, a entrepris une série d'activités visant à promouvoir le rôle et l'implication des femmes et des jeunes dans la lutte contre les effets néfastes du changement climatique ; la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest ; et l'importance du Genre dans la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le récit que nous fait partager l'ancien Représentant spécial et Chef de l'UNOWAS, Said Djinnit à travers son livre « Carnet de Maputo ou ma lettre d'amour à la femme Africaine » est une déclaration émouvante pour la femme Africaine, mais aussi un appel à la mobilisation de tous pour que les femmes, comme les jeunes, puissent être à la place qu'ils méritent.

# LA POPULATION MONDIALE ATTEINT 8 MILLIARDS D'HUMAINS

Selon le rapport World Population Prospects 2022, publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, la population mondiale a officiellement dépassé **les 8 milliards de personnes**, le 15 novembre 2022.

Au cours des trois prochaines décennies, la population du Nigeria devrait encore augmenter de 216 millions à 375 millions. Cela fera de ce pays de l'Afrique de l'Ouest le quatrième pays le plus peuplé du monde après l'Inde, la Chine et les États-Unis.

## La croissance démographique ralentit

La population mondiale croît à son rythme le plus lent depuis 1950, après être tombée à moins de 1 % en 2020. Les dernières projections des Nations Unies suggèrent que la population mondiale pourrait atteindre environ 8,5 milliards en 2030 et 9,7 milliards en 2050.

## L'espérance de vie augmente

En 2019, l'espérance de vie à la naissance était de 72,8 ans soit 9 ans de plus qu'en 1990. elle devrait atteindre 77,2 ans d'ici 2050.

## La population vieillit de plus en plus vite

Entre 2050 et 1990, la part des personnes de 65 ans et plus est passée d'environ 5% à environ 6%. D'ici 2050, les personnes âgées d'au moins 65 ans seront plus de deux fois plus nombreuses que les enfants de moins de 5 ans.

## Les décès dû à la COVID-19 ont aggravé l'impact du VIH-SIDA

La COVID-19 a eu un effet mesurable sur la mortalité. En 2020 et 2021, elle a provoqué un excédent de 14,9 millions de décès.

## De plus en plus de pays voient leur population diminuer

Le taux de fécondité mondial baisse depuis des décennies. En 1950, il naissait 5 enfants par femme. Ce taux est de 2,3 en 200 et devrait atteindre 2,1 d'ici 2050.

## Les migrations façonnent l'évolution démographique

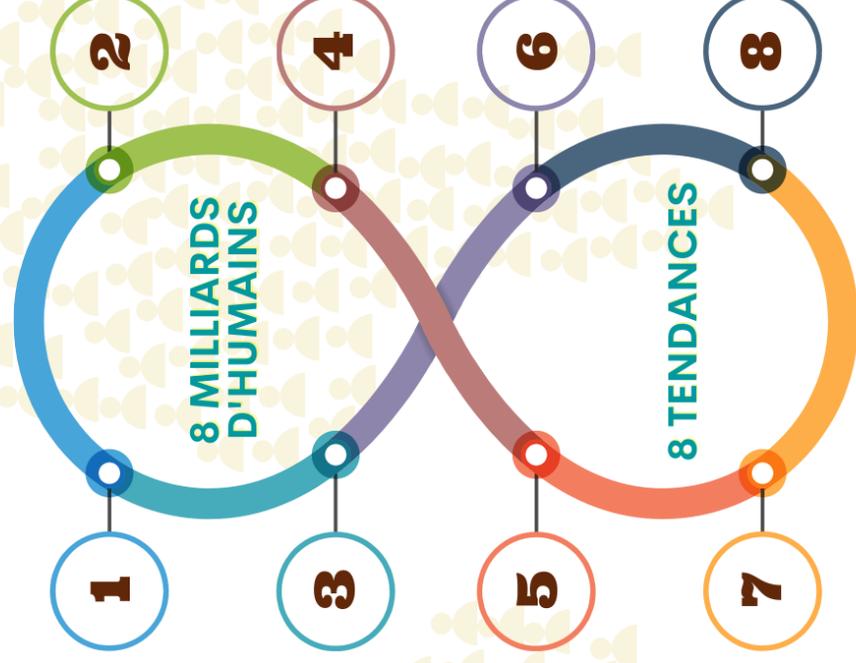
281 millions de personnes vivent en dehors de leur pays de naissance, 128 millions de plus qu'en 1990 et trois fois plus qu'en 1970.

## Une espérance de vie plus longue pour les femmes

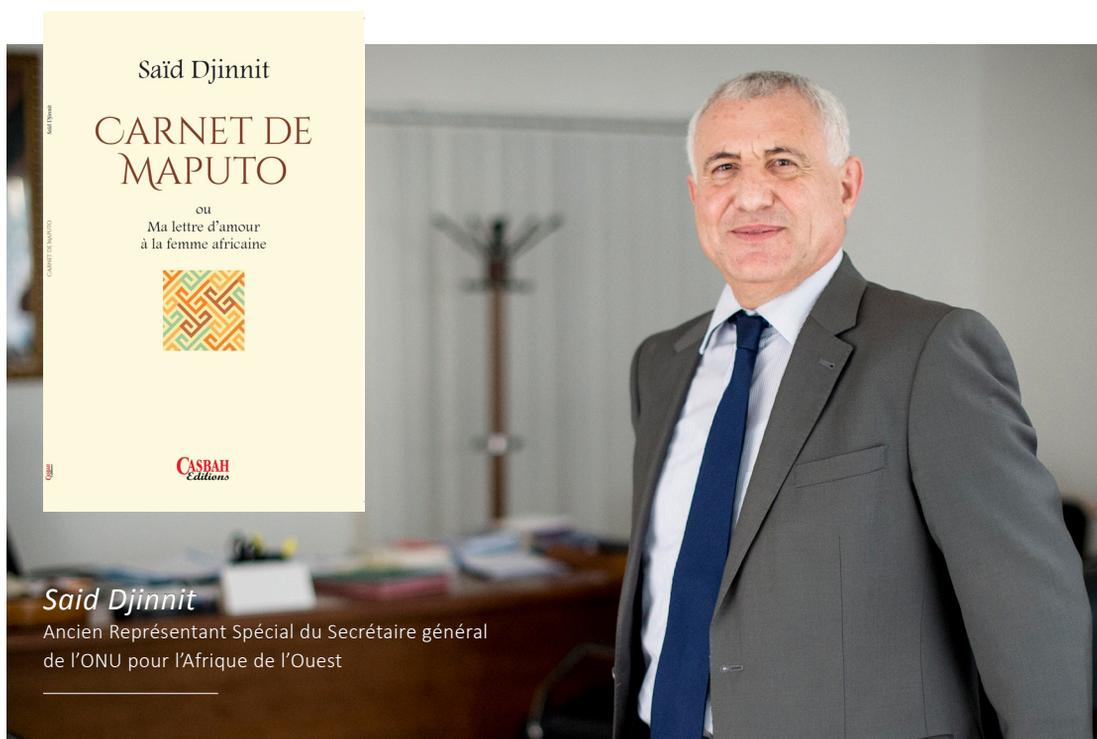
A l'échelle mondiale, il naît près de 106 garçons pour 100 filles. Mais, les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

## L'Asie et l'Afrique sont les moteurs de la croissance démographique

L'Afrique subsaharienne est la région qui connaît la croissance démographique la plus rapide depuis les années 1980. Elle a culminé à 3% par an en 1978 et a légèrement diminué depuis. Atteignant 2,5% en 2022, elle représente toujours près du triple de la moyenne mondiale (0,8%).



# Saïd Djinnit: « Des progrès ont été réalisés vers l'égalité du genre en Afrique, mais beaucoup reste encore à faire pour atteindre les objectifs escomptés. »



*Saïd Djinnit*

Ancien Représentant Spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest

*L'ancien Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Saïd Djinnit (2008-2014) a toujours porté l'Afrique dans son cœur et dans son engagement professionnel. Tout au long de sa carrière de diplomate Algérien au service de l'Union Africaine (UA) et ensuite au service des Nations Unies, il n'a cessé de rassembler les acteurs africains, hommes et femmes autour de la paix, le développement, et le progrès de l'Afrique. En témoigne son dernier ouvrage intitulé « Carnet de Maputo ou Ma lettre d'amour à la femme africaine » (Casbah éditions) dans lequel il convoque ses souvenirs d'enfant couvert par l'amour de sa grand-mère et celui de ses parents, et relate son rôle dans l'adoption du protocole sur les droits des femmes en Afrique par le Sommet de Maputo (Mozambique) en juillet 2003. Un récit qui alterne entre les souvenirs de l'enfant Saïd et les engagements du diplomate Djinnit pour le progrès du continent Africain qui ne peut s'accomplir qu'à travers la protection et le renforcement des droits des femmes. Entretien*

**On vous attendait plus avec un livre sur votre expérience de médiateur dans la résolution et la prévention des conflits, notamment en Afrique de l'Ouest -et surprise, vous publiez une lettre d'amour aux femmes africaines ?**

« Carnet de Maputo ou ma lettre d'amour à la femme africaine » est, en fait, le deuxième livre que j'ai écrit. Comme vous y faites allusion, la prévention et la résolution des conflits ont été au cœur de mon engagement professionnel et personnel depuis que

j'ai rejoint l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en novembre 1989. Dans mon premier livre, « Le dialogue à tout prix : Au cœur de la crise politique de 2013 en Guinée », j'ai relaté mon rôle et mon expérience de facilitateur international du dialogue guinéen en

2013. Grâce à l'appui des deux facilitateurs nationaux, le soutien des organisations africaines et internationales concernées et la coopération des dirigeants politiques guinéens impliqués dans la crise, nous avons réussi à trouver un terrain d'entente entre ces derniers et éviter ainsi au pays un conflit que beaucoup d'acteurs politiques guinéens redoutaient, à l'image de ce qui s'était passé en Sierra Leone voisine des années auparavant.

**Justement, parlant un peu de votre livre. Trois éléments majeurs dominent votre texte : l'amour, la souffrance et l'engagement. L'amour que vous portez à « Nana », votre grand-mère, à votre mère, et au-delà, aux femmes de votre village natal en Kabylie, leur souffrance quotidienne, et enfin votre engagement en tant que diplomate Algérien et Africain.**

En effet, la souffrance silencieuse et digne des femmes de mon village natal en Algérie, durant la période coloniale et celle qui a immédiatement suivi l'indépendance, m'a profondément marqué et m'a inspiré durant toute ma vie. J'ai retrouvé cette souffrance dans toutes les contrées de notre continent où il m'a été donné de me rendre, durant les trois dernières décennies. Enfant, je dormais avec ma grand-

mère qui m'a entouré de son amour que je lui rendais autant que je pouvais l'exprimer, car, dans notre société, on aime mais on ne le dit pas. J'étais aussi intrigué par l'amour pudique qui unissait mes parents. Je leur ai consacré une partie du livre intitulée "ils se sont tant aimés". En grandissant, je mesurais mieux l'intensité de cet amour. Après la mort précoce de ma mère, mon père a résisté à la tradition selon laquelle il devait se remarier dès que la période de deuil de quarante jours était écoulée. Honorant l'amour qu'il a toujours porté à la femme de sa vie, mon père est resté veuf, durant plus de vingt ans, jusqu'à sa mort en 2014.

Quand on a grandi dans un centre de regroupement de populations déplacées, durant une période coloniale marquée par la privation, l'occupation, l'expropriation des terres, la marginalisation, le mépris et la répression, on s'accroche fatalement à sa dignité et à l'espoir de la justice et la liberté qui donneront toute sa force à son engagement. Pour ma part, en tant que diplomate algérien, responsable au sein de l'OUA, devenue Union africaine, et ensuite au niveau des Nations unies, j'ai été inspiré par ces valeurs qui ont nourri mon engagement au service de la prévention des conflits et de la médiation.

**Mais votre déclaration et lettre d'amour aux femmes africaines, n'est-elle pas aussi un cri d'alarme, un appel à une réelle prise de conscience et d'action politique pour donner à la femme africaine la place qu'elle mérite ?**

Collégien puis lycéen, en tant qu'aîné d'une grande fratrie, je protégeais ma sœur des corrections que lui infligeait ma mère pour manquement à ses obligations domestiques. En effet, dès la prime adolescence, les jeunes filles devaient aider la maman dans les travaux domestiques. Les garçons devaient aider le père dans les travaux des champs. Mais, le statut des jeunes filles était inférieur à celui des garçons. Cela s'est amélioré au fil du temps avec le développement de notre pays. Mais, malgré certaines avancées salutaires, le statut des femmes est resté inférieur à celui des hommes. Durant les études, de l'école primaire à l'université, j'ai eu le bonheur d'étudier dans des établissements mixtes. Avec nos camarades de sexe féminin, nous étions égaux aux yeux de l'éducation nationale. J'ai appris à les considérer comme des égales. Étudiant, j'ai pris part aux principaux événements organisés à Alger, le 8 mars 1975, pour marquer la journée internationale de la femme. J'ai observé qu'il n'y avait



L'ancien RSGG Saïd Djinnit lors d'une "Journée portes ouvertes Femmes, Paix et Sécurité"

que des femmes à ces rencontres. J'ai alors pris l'initiative d'écrire un petit billet appelant à un engagement des hommes aux côtés des femmes dans le combat pour l'émancipation de ces dernières. Je l'ai envoyé au principal journal quotidien national de l'époque, comme on jette une bouteille à la mer. À ma grande surprise, le billet fut publié quelques jours plus tard.

Lors de mes voyages professionnels, j'ai observé la situation de la femme dans les villages et dans les villes dans d'autres pays africains. J'ai remarqué qu'il y'avait une continuité culturelle sur le continent et que le statut de la femme laissait à désirer partout en Afrique. Lorsque l'occasion m'a été donnée, dans mes fonctions de Secrétaire général adjoint de l'OUA chargé des affaires politiques et de Commissaire par intérim de l'UA chargé des affaires politiques, de la paix et la sécurité, d'être impliqué dans la préparation d'un protocole sur les droits de la femme en Afrique, je m'y suis engagé fermement. J'ai été approché par un groupe de représentantes d'organisations africaines de femmes qui ont attiré mon attention sur le projet de protocole sur les droits de la femme en Afrique qui avait été examiné par une première réunion des experts des États membres avant mon arrivée à la tête du département des affaires politiques de l'Organisation. Elles se sont plaintes du fait que certaines dispositions du projet de protocole telles que retenues par la réunion des experts étaient en deçà des engagements pris internationalement par les États africains, notamment lors de la conférence mondiale sur les femmes de Beijing. Elles ont sollicité mon appui pour renforcer ces dispositions et pour les aider à faire adopter des formulations progressistes sur des questions controversées comme la polygamie et l'avortement. Pour ma part, j'ai sollicité leur aide pour sensibiliser les États membres afin de tenir la deuxième réunion des experts car les tentatives précédentes du secrétariat n'ont pas réussi à obtenir le quorum nécessaire, reflétant des réticences au sein des États membres envers le projet. En échange, je me suis engagé à harmoniser le projet de texte avec les engagements déjà pris internationalement par les États membres. S'agissant des



## **Les Nations unies, à travers ses objectifs de développement durable et l'Union africaine, à travers son agenda 2063 ont tracé la voie vers un développement durable de l'Afrique qui contribuera sûrement au renforcement de l'égalité du genre en Afrique.**

quelques questions controversées, je m'étais engagé à les appuyer durant la réunion des experts. Cela se passa comme prévu et la réunion a été couronnée par l'adoption d'un projet de protocole très progressiste.

Lors du Conseil des Ministres qui a précédé le deuxième Sommet de l'UA tenu à Maputo en juillet 2003, plusieurs délégations des États se sont opposées à l'adoption du projet de protocole en arguant, notamment, que celui-ci n'avait pas encore été examiné par une réunion des ministres compétents chargés de la question du genre. En répondant aux observations des délégations, j'ai puisé au plus profond de moi-même pour trouver la force de persuasion nécessaire en rappelant, notamment, les profondes préoccupations des femmes et leurs attentes à l'égard du Sommet. Après mon intervention, le président du Conseil des ministres a fait état de sa satisfaction suite à mon plaidoyer et a sollicité la réaction des délégations. Aucune délégation n'ayant rapidement réagi à sa demande, le président de séance profite du moment d'hésitation et fait vite abattre son marteau en déclarant le projet de protocole adopté. Le lobbying entrepris, avant la tenue des réunions de Maputo par les représentantes des organisations de

femmes auprès des États membres, a certainement contribué à l'issue heureuse des délibérations du Conseil des ministres. Le projet de protocole ainsi approuvé par le Conseil des ministres a été, ensuite, adopté formellement par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et fut connu sous le titre de « Protocole de Maputo ».

**Il y a 19 ans, vous avez joué un rôle important dans l'adoption du Protocole sur les droits des femmes en Afrique au sommet de Maputo (Mozambique). Quel regard portez-vous aujourd'hui sur la situation des femmes africaines ? Etes-vous satisfait ?**

Tout en admettant des progrès importants de la situation de la femme en Afrique, je ne suis franchement pas satisfait. Je ne suis pas, non plus, satisfait par l'état de mise en œuvre du Protocole de Maputo. C'était d'ailleurs le même constat qui a été fait par les participants au séminaire de lancement de mon livre sur ma lettre d'amour à la femme africaine qui a eu lieu le 27 juillet 2022. J'ai été honoré par la participation à ce séminaire de ma sœur Sahle-Work Zewde, présidente de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie qui a prononcé le discours d'ouverture. J'ai été également heureux de la participation de ma sœur Minata Samate, Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social à l'Union Africaine qui a modéré la réunion ainsi que de mes frères et sœur Leila Zerrougui ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République Démocratique du Congo, Mahamat Saleh Annadif ancien Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des grands lacs. M. Fred Ngoga, conseiller du commissaire aux affaires politique, à la paix et la sécurité de l'Union Africaine nous a également fait l'honneur d'être présent. Tout en saluant les progrès réalisés vers l'égalité du genre en Afrique, les participants ont considéré que beaucoup restait encore à faire pour atteindre les objectifs escomptés. Ils ont également réitéré leur engagement à continuer à soutenir cette importante cause.



## J'ai puisé au plus profond de moi-même pour trouver la force de persuasion nécessaire en rappelant, notamment, les profondes préoccupations des femmes et leurs attentes à l'égard du Sommet

**Vous connaissez toutes les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui appellent à la promotion de la participation de la femme. Que faut-il faire pour que les femmes africaines puissent être considérées au même titre que les hommes, et jouer pleinement leur rôle dans le développement ?**

Je pense personnellement que les Nations unies ont fait un travail formida-

ble au service de l'émancipation des femmes dans le monde, notamment à travers la tenue d'une série de conférences mondiales sur les femmes dont la quatrième et dernière s'est tenue à Beijing en 1995. Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est également engagé dans cette entreprise à travers l'adoption, le 31 octobre 2000, de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité et les résolutions qui l'ont suivie.

Force est de constater que ces initiatives des Nations unies relayées par celles des organisations africaines ont continué à faire avancer l'agenda de l'égalité des sexes en Afrique. Les progrès faits jusqu'ici sont liés aux effets déployés en faveur de l'éducation, notamment des filles et de l'autonomisation financière des femmes par le développement économique et l'emploi. Mais, il y a encore beaucoup de résistance à cet agenda. C'est un combat difficile contre le statu quo et le conservatisme qui prendra, hélas, du temps. Quand on voit les progrès réalisés depuis la première conférence mondiale sur les femmes tenue à Mexico en 1975, on mesure la lenteur de ce progrès en un demi-siècle. Dans des régions entières du monde, y compris l'Afrique, la situation de la femme reste préoccupante à cause des contraintes sociales et des problèmes de pauvreté

et de sous-développement. Il est évident que la poursuite des efforts de développement de ces régions contribuera à faire avancer l'égalité entre les hommes et les femmes. Malgré l'accélération espérée du mouvement d'émancipation des femmes avec la contribution des réseaux sociaux, on réalise bien que le progrès ne sera pas aussi rapide qu'on peut l'espérer et que des générations auront à poursuivre ce combat pour l'égalité. Les Nations unies, à travers ses objectifs de développement durable et l'Union africaine, à travers son agenda 2063 ont tracé la voie vers un développement durable de l'Afrique qui contribuera sûrement au renforcement de l'égalité du genre en Afrique. On doit donc poursuivre le combat en bâtissant sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs ultimes.

### **Que dirait « Nana » de son petit-fils Said ?**

J'essaie toujours d'être à la hauteur des valeurs d'intégrité, de justice, d'équité et de compassion que "Nana", ma grand-mère et mes parents m'ont légué. J'ai fait de mon mieux pour me conduire en bon citoyen et transmettre ses valeurs à mes enfants. J'espère que de là où ils sont, mes parents et "Nana" sont fiers de leur fils et petit-fils.

## Livres et articles récents écrits par Said Djinnit

### LIVRES

**Le dialogue à tout prix: Au coeur de la crise politique de 2013 en Guinée**

*Presses Universitaires de Louvain (PUL) - Février 2022.*

**Carnet de Maputo ou ma lettre d'amour à la femme africaine**

*Éditions Casbah - Juillet 2022.*

### ARTICLES RÉCENTS

**Le leadership de l'ONU à l'épreuve des crises complexes**

*Article publié par: [L'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix dans sa Lettre d'information d'octobre 2022](#)*

**Dr Salim Ahmed Salim: An African transformational leader and a consensus builder**

*Article publié par: [The African Centre for the Constructive Resolution of Disputes \(ACCORD\) dans sa revue Conflict & Resilience Monitor - 10 février 2022.](#)*

**The Case for updating the African Union Policy on Unconstitutional Changes of Government**

*Article publié par [ACCORD dans sa revue Policy & Practice Brief Elections, Governance - 22 octobre 2021.](#)*

### Reviving conflict prevention

*Article publié par [ACCORD dans sa revue Conflict & Resilience Monitor - 12 mai 2021.](#)*

**An African Union Summit held in the midst of COVID-19 pandemic and against growing tensions in parts of the continent**

*Article publié par [ACCORD dans sa revue Conflict & Resilience Monitor - 24 février 2021.](#)*

**The COVID-19 crisis consequences: disrupting the African peace and security agenda**

*Article publié par [ACCORD dans sa revue Conflict & Resilience Monitor - 30 septembre 2020.](#)*

**An African Agenda for Peace, Governance and Development at Thirty: A retrospective look at the genesis and significance of the OAU's July 1990 Declaration on Fundamental Changes.**

*Article co-écrit avec El-Ghassim Wane et publié par: [The World Peace Foundation - Juillet 2020.](#)*

**The implications of COVID-19 for social cohesion and public order**

*Article publié par [ACCORD dans sa revue Conflict & Resilience Monitor - 20 Avril 2020.](#)*

 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**1** PAS DE PAUVRETÉ 

**2** FAIM «ZÉRO» 

**3** BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 

**4** ÉDUCATION DE QUALITÉ 

**5** ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 

**6** EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 

**7** ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 

**9** INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 

**10** INÉGALITÉS RÉDUITES 

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 

**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 

**14** VIE AQUATIQUE 

**15** VIE TERRESTRE 

**16** PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 

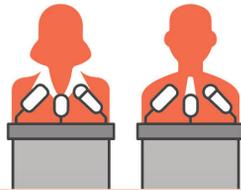
**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 





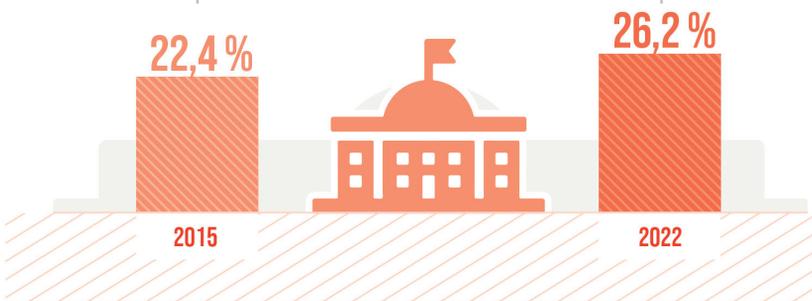
# PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

IL FAUDRAIT ENCORE  
**40 ANS**



POUR QUE LES FEMMES ET LES HOMMES SOIENT REPRÉSENTÉS SUR UN PIED D'ÉGALITÉ PARMIS LES DIRIGEANTS POLITIQUES NATIONAUX AU RYTHME ACTUEL

PART DES FEMMES DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX



LA BUDGÉTISATION TENANT COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE DOIT ÊTRE RENFORCÉE



PROPORTION DE PAYS DOTÉS DE SYSTÈMES DE SUIVI DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES LIÉES AU GENRE (2018-2021)



**26 %** SYSTÈME COMPLET  
**59 %** CERTAINES CARACTÉRISTIQUES D'UN SYSTÈME  
**15 %** ABSENCE D'ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS MINIMAUX D'UN SYSTÈME



LES FEMMES REPRÉSENTAIENT

**39 %**

DE L'EMPLOI TOTAL EN 2019,

MAIS **45 %**

DES PERTES D'EMPLOI À L'ÉCHELLE MONDIALE EN 2020

PLUS D'1 FEMME SUR 4 (ÂGÉE DE 15 ANS OU PLUS)



A SUBI DES VIOLENCES DE LA PART D'UN PARTENAIRE INTIME (641 MILLIONS) AU MOINS UNE FOIS DANS SA VIE

SEULEMENT **57 %**

DES FEMMES (DE 15 À 49 ANS)



PRENNENT, EN CONNAISSANCE DE CAUSE, LEURS PROPRES DÉCISIONS CONCERNANT LEURS RELATIONS SEXUELLES ET SOINS DE SANTÉ PROCRÉATIVE

(64 PAYS, 2007-2021)

# L'inclusion du genre est fondamentale dans la réforme du secteur de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Une table ronde de deux jours sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest s'est tenue à Dakar les 7 et 8 décembre. Organisée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, cette plateforme d'échanges et de partage d'expériences a vu la participation des présidents des commissions parlementaires de défense et de sécurité du Sénégal, de la Gambie, du Rwanda, de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de la Sierra Leone.



Des participantes à la table ronde sur l'autonomisation des femmes dans le secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest

Aujourd'hui, de plus en plus de pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel accordent une importance grandissante à la réforme de leur secteur de la sécurité. Cette dernière doit inclure tous les acteurs, y compris les femmes, afin que la gestion et le fonctionnement de ce système sécuritaire soient plus efficaces, respons-

ables, crédibles, ancrées dans l'État de droit et le respect des droits de l'homme.

Conformément à son mandat, le Bureau des Nations pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), apporte un soutien continu aux États de la sous-région pour qu'ils pren-

nent les mesures nécessaires pour intégrer la dimension genre dans les institutions de sécurité et de justice, et qu'ils considèrent également d'impliquer les jeunes et la société civile. C'est ainsi que l'UNOWAS a soutenu les processus nationaux de Réforme du Secteur de la Sécurité lancés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en

Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, et actuellement en Gambie.

La Gambie est, aujourd'hui, un pays pilote pour le projet sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest. C'est ainsi que du 18 au 22 juillet 2022, UNOWAS, avec le soutien financier du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies, et en partenariat avec la capacité permanente « SSuRGe » des Nations Unies, ONU FEMMES, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) ont organisé cinq ateliers sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein du DSS de la Gambie. Au total, 68 responsables de la police, des forces armées, du Comité permanent de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale (SCDS) et du Bureau de la sécurité nationale ont participé aux ateliers, dont 38 femmes.

Cette réunion préliminaire en Gambie avait formulé une série de recommandations dont la nécessité de renforcer les capacités nationales en matière d'intégration du genre, en particulier dans les politiques de ressources humaines. Les participants ont également souligné la nécessité de mettre en place des campagnes nationales de sensibilisation et de plaidoyer pour encourager les femmes et autres groupes vulnérables à rejoindre le secteur de la Défense et de la Sécurité, ainsi que le développement et la mise en œuvre des systèmes de gestion équitables, basés sur les compétences et la performance. Fort de ces recommandations, UNOWAS a récemment organisé à Dakar, une table ronde régionale dont l'objectif principal était de partager les conclusions des précédents ateliers tenus en Gambie en juillet dernier, et

d'identifier les meilleures pratiques et les leçons apprises sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Cet atelier, organisé les 7 et 8 décembre 2022, a réuni une trentaine de participants dont des parlementaires, des conseillers sécurité et des points focaux genre des Ministères en charge des services de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Libéria, du Sénégal, de la Sierra Leone, et du Rwanda ainsi que des représentants de la CEDEAO et du système des Nations Unies.

Dans son allocution, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire-général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mme Giovanie Biha, a salué la tenue de cette rencontre. « Les commissions parlementaires de défense et de sécurité jouent un rôle essentiel de surveillance et de plaidoyer sur la question de l'amélioration de la parité hommes-femmes dans les services de défense et de sécurité. » a-t-elle dit. Avant d'ajouter que « Le contexte peut être propre à chaque pays, mais l'objectif est le même pour la région, et ces défis sont communs aux secteurs de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au-delà. »

Et le Rwanda, à travers l'honorable Députée Alice Muzana qui est également la Présidente de la commission rwandaise des affaires étrangères, de la coopération et de la sécurité, a partagé son expérience et ses bonnes pratiques en matière de la promotion du genre dans le Secteur de la sécurité. « Le Rwanda, comme d'autres pays africains, est sur la bonne voie dans l'autonomisation des femmes en général et dans les organes de sécurité en particulier. Au Rwanda, la promotion du genre est devenue un mode de vie, » a dit Mme Muzana. Et d'ajouter qu'au « Rwanda, au moins 30 pour cent des

postes de décision sont occupés par des femmes. Il est aussi l'un des pays à avoir le plus grand nombre de femmes en mission de maintien de la paix ».

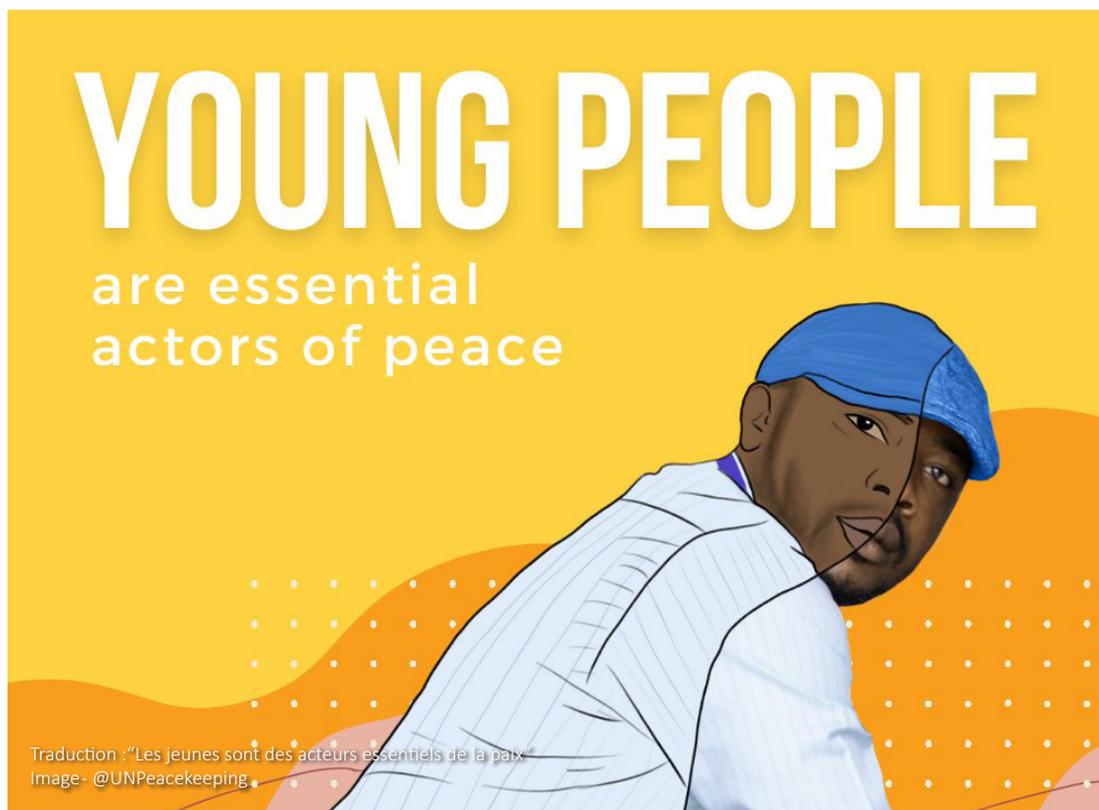
Au terme des discussions, la modification et l'amélioration des textes et des lois, ont été soulignés comme l'une des recommandations phares. Les participants ont également préconisé des échanges coordonnés et réguliers entre les forces de défense et de sécurité et les parlementaires sur l'importance du Genre qui contribueront à améliorer le statut des femmes au sein de ces entités.

Mme Biha a encouragé les parlementaires à être des ambassadeurs de la promotion du genre : « Soyez nos porte-paroles auprès de l'hémicycle et auprès des institutions régionales pour accroître la visibilité des compétences, des réussites et des réalisations des femmes au sein des services de défense et de sécurité. »



**Les commissions parlementaires de défense et de sécurité jouent un rôle essentiel de surveillance et de plaidoyer sur la question de la parité hommes-femmes dans les services de défense et de sécurité.**

# Renforcer et élargir le rôle des femmes et des jeunes pour la paix en Afrique de l'Ouest et le Sahel



Traduction : "Les jeunes sont des acteurs essentiels de la paix"  
Image - @UNPeacekeeping

*Entre le 31 octobre et le 16 décembre, l'Unité Genre de l'UNOWAS, en collaboration avec le Groupe de travail sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, a organisé cinq sessions d'échange thématiques virtuelles sur divers thèmes liés aux agendas Femmes, paix et sécurité et Jeunes, paix et sécurité. Cette activité représente un outil fondamental pour l'UNOWAS dans l'évaluation de l'état des mouvements de femmes et de jeunes dans la région et la sensibilisation aux programmes Femmes, paix et sécurité et Jeunes, paix et sécurité.*

Contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel est au cœur de l'engagement de l'UNOWAS qui promeut la participation des principaux acteurs nationaux et régionaux, tels que les femmes et les jeunes, aux processus de résolution des conflits et à la prise de décision.

L'évolution de la situation en matière de sécurité et les multiples défis émergents à la paix et à la sécurité exigent un soutien coordonné aux femmes et

aux jeunes qui peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre ces défis. A cet égard, l'Unité Genre de l'UNOWAS en collaboration avec le Groupe de Travail sur les Femmes, les Jeunes, la Paix et la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel a pris l'initiative d'organiser cinq sessions sur les thèmes tels que « La collaboration civile et militaire, une approche efficace et durable des défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel » ; « les transitions démocratiques et risques sécuritaires dans la région de l'Union

du fleuve Mano », « le rôle des femmes dans la prévention des violences sexuelles et de la violence sexiste dans les conflits armés en Afrique de l'Ouest », « les réseaux sociaux, les jeunes et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel » et « l'engagement des jeunes pour une culture de la non-violence dans les milieux scolaires et universitaires ».

Les objectifs de ces sessions étaient de stimuler le dialogue sur les questions liées au contexte politique, à la paix, à

la sécurité et au développement actuel de la région, de mettre en évidence les défis et les opportunités émergents et de documenter les initiatives de bonnes pratiques et de leçons apprises. En effet, ces sessions représentent un outil fondamental pour l'Unité Genre de l'UNOWAS dans l'évaluation de l'état des associations de femmes et de jeunes dans la région et la sensibilisation aux programmes de femmes paix et sécurité, et de jeunes, paix et sécurité.

Les divers membres du Groupe de travail, ainsi que les spécialistes de toute la région, ont eu l'occasion de présenter des exposés sur ces questions thématiques et de donner un aperçu

du contexte de leur pays, mais aussi d'articuler des perspectives régionales sur ces questions majeures.

Dans l'ensemble, les sessions ont fourni un aperçu des défis émergents auxquels sont confrontés les programmes Femmes, paix et sécurité et Jeunes, paix et sécurité, pour l'élaboration des stratégies et des plans d'activités pour 2023 de l'Unité Genre de l'UNOWAS et du Groupe de travail. Les principales recommandations issues des sessions comprennent la nécessité d'intégrer les femmes et les jeunes dans des conditions démocratiques pour la conduite de dialogues politiques, de médiations et de négociations, de renforcer les mécanismes de protection

des lanceurs d'alerte sur les comportements répréhensibles sexuels dans des contextes militaires, d'améliorer la collecte de données sur la violence à l'égard des femmes dans les pays en conflits et améliorer l'éducation des jeunes sur les dangers de l'utilisation des médias sociaux.

Les sessions d'échange thématiques ont montré la force de la relation entre UNOWAS, le Groupe de travail et diverses organisations partenaires dans la région et illustrent l'engagement à poursuivre la participation des femmes et des jeunes à la prévention des conflits et aux processus politiques, de paix et de sécurité dans la région.



Campagne "Orangez le monde"  
Image: @UNUFemmes

# S'attaquer, ensemble, aux causes profondes de l'insécurité en Afrique de l'Ouest



Mme Giovane Biha lors de la réunion de travail avec le Président de l'INEC à Abuja

*Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel poursuit son engagement pour soutenir les efforts des pays de la sous-région en faveur de la paix et de la stabilité. La Représentante spéciale adjointe, Giovane Biha, a effectué récemment une série de visites au Burkina Faso et au Nigeria pour rappeler la nécessité de renforcer la coopération régionale afin de faire face aux défis qui menacent la paix et la sécurité dans la sous-région.*

Avec un énième coup d'état au Burkina Faso à l'aube du dernier trimestre de l'année 2022 en Afrique de l'Ouest, les changements anticonstitutionnels de gouvernement continuent d'être un défi majeur qui génère de lourdes

menaces pour la démocratie et l'état de droit. Face à ces multiples défis à la démocratie et à la sécurité régionale, UNOWAS a redoublé d'effort pour sensibiliser les Etats de la sous-région à renforcer leur coopération.

### **Une coopération renforcée pour lutter contre l'insécurité**

Mme Biha a participé à la Conférence internationale sur l'Initiative d'Accra, qui s'est tenue à Accra, Ghana, les 21

et 22 novembre 2022, sous le thème « Initiative d'Accra : vers une réponse crédible, préventive et coordonnée aux défis auxquels sont confrontés les Etats côtiers et sahéliens ». Sous la présidence de S.E. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana, la Conférence internationale sur l'Initiative d'Accra s'est tenue pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les défis sécuritaires auxquels la région est confrontée, présenter l'Initiative d'Accra comme un mécanisme réactif à ces défis et partager les enseignements tirés des interventions précédentes dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la sous-région.

Au cours de la réunion ministérielle qui a précédé la Conférence des chefs d'État et des gouvernements des États membres de l'Initiative d'Accra, Mme Giovanie BIHA a souligné la nécessité

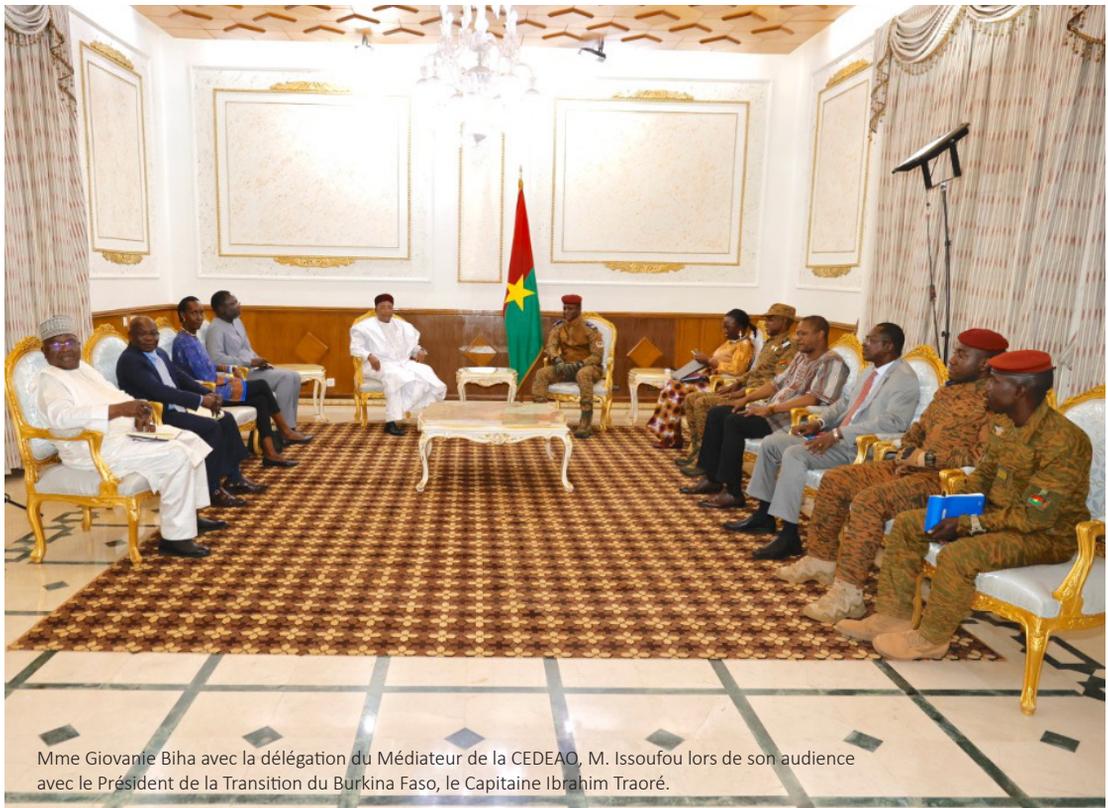
d'une « coopération et d'une collaboration continues entre les États membres » pour lutter contre l'extrémisme violent, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Elle a, en outre, souligné la « nécessité d'assurer une réponse cohérente qui combine l'approche militaire à des interventions à long terme visant à remédier aux déficits de gouvernance constatés dans les communautés touchées » et, elle a réitéré « le soutien des Nations Unies à l'Initiative d'Accra ».

Le sommet a recommandé que, dans le cadre de l'Initiative d'Accra, des actions concrètes liées particulièrement à la collecte de fonds, soient prises pour soutenir les pays gravement touchés par le terrorisme. Les chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement à mobiliser les ressources locales nécessaires pour rendre opérationnelle, dans un délai d'un mois, l'Équipe multinationale mixte de l'Initiative d'Accra.

### Une force régionale de maintien de la paix

Poursuivant ses visites, la Représentante spéciale a ensuite pris part, le 27 novembre 2022, à une mission d'évaluation de la Transition au Burkina Faso. Pour rappel, le 30 septembre 2022, ce pays de l'Afrique de l'Ouest a connu un deuxième coup d'Etat en l'espace de huit mois. Ce coup de force a fait accéder au pouvoir le capitaine Ibrahim Traoré, après la démission forcée de l'ancien Président de la transition, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba.

C'est dans ce contexte que la mission d'évaluation a été initiée et conduite par l'ancien Président du Niger, Mahamadou ISSOUFOU, Médiateur de la CEDEAO pour le Burkina Faso. La délégation a rencontré les nouvelles autorités de la transition, les organisations de la société civile et



Mme Giovanie Biha avec la délégation du Médiateur de la CEDEAO, M. Issoufou lors de son audience avec le Président de la Transition du Burkina Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré.



les dirigeants politiques, les chefs religieux et traditionnels ainsi que le corps diplomatique. Les conclusions de cette mission d'évaluation ont été présentées à la 62ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO qui s'est déroulée le 4 décembre à Abuja. Pendant cette conférence, tout en exprimant leur inquiétude face à la situation sécuritaire au Burkina Faso, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont pris bonne note de l'engagement des nouvelles autorités de la transition à respecter le calendrier de transition de 24 mois et qui doit mener à l'organisation des élections en juillet 2024. Pour ce qui est de la Guinée, ils ont surtout insisté sur la mise en œuvre immédiate du calendrier consolidé de transition de 24 mois. Ils ont également demandé aux autorités de transition de tenir un dialogue nation qui inclurait tous les acteurs politiques guinéens.

A l'issue de la Session Ordinaire, les dirigeants des pays de la région ont

également convenu de créer une force régionale de maintien de la paix qui interviendrait contre l'extrémisme violent et aiderait à rétablir l'ordre constitutionnel dans les pays confrontés à des changements anticonstitutionnels de gouvernement. Avant la conférence des Chefs d'Etat, s'est tenue la 80ème session Ordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO. Devant les Ministres, Mme BIHA a souligné la nécessité d'accroître et de coordonner les efforts pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité dans la sous-région. Elle a, par ailleurs, réitéré la disponibilité de l'UNOWAS et de l'ONU à travailler en collaboration avec la CEDEAO pour soutenir des transitions réussies au Burkina Faso, en Guinée et au Mali.

#### **Pour des élections pacifiques, transparentes et inclusives au Nigéria**

Profitant de sa présence au Nigeria, où les élections présidentielles et législatives devraient avoir lieu le 18 février 2023, Mme Biha a rencontré l'équipe

pays des Nations Unies, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la police nigériane, le portedrapeau du Parti travailliste, l'ambassadeur des États-Unis au Nigéria ainsi qu'une mission préélectorale de l'Union africaine. La Représentante spéciale a félicité et encouragé les forces de sécurité et la CENI pour leurs efforts visant à garantir des élections pacifiques, transparentes, et inclusives.

La Représentante spéciale s'est rendue, le 1er décembre, à Kaduna pour la rencontre de haut niveau avec les chefs traditionnels, les chefs religieux et les présidents des partis politiques organisée par la Commission pour la paix de l'État de Kaduna avec le soutien de l'ONU et de la Commission Nationale pour la Paix. Elle a assuré du soutien continu de l'ONU au Nigeria et a appelé à des efforts conjoints et coordonnés pour garantir des élections pacifiques, transparentes et inclusives.

# U N O W A S

-  UNOWAS, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a été établi en 2002 en tant que mission politique spéciale régionale du Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (DPPA) des Nations Unies.
-  UNOWAS est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Mme Giovannie BIHA est la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et Cheffe de l'UNOWAS/CNMC par intérim.
-  UNOWAS est mandaté par le Conseil de sécurité pour agir pour la prévention et la résolution des crises et des conflits à travers un rôle actif dans la diplomatie préventive, les bons offices, et la médiation politique.
-  UNOWAS met en oeuvre son mandat dans 16 pays : Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et (Tchad).
-  UNOWAS travaille en étroite collaboration avec les différentes entités des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux tels que la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée, le Groupe des Cinq pour le Sahel et l'Union Africaine, pour consolider la paix et prévenir les conflits.
-  UNOWAS soutient les 16 pays dans leurs efforts pour consolider la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits.
-  UNOWAS contribue à l'analyse et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur la sécurité et la stabilité dans la sous-région. UNOWAS soutient également les institutions sous-régionales et les États dans leurs efforts à faire face aux menaces transfrontalières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la sous-région.
-  UNOWAS contribue à la mise en oeuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) pour soutenir les pays du Sahel à faire face aux multiples défis sécuritaires, de développement, la gestion des effets du changement climatique et la promotion du développement durable.
-  Le Représentant spécial du Secrétaire général est également le Président de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN), créée pour faciliter la mise en oeuvre de l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de justice (CIJ) sur le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria.
-  La CMCN appuie le travail de démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Elle soutient la réponse aux besoins des populations touchées par la démarcation. Depuis sa création, la CNMC a pu démarquer 2050 km de frontière sur un tracé de frontière estimé à 2100 km.

# « L'adaptation au climat et la consolidation de la paix vont de pair »



Événement sur le changement climatique, la paix et la sécurité, organisé par UNOWAS en marge du sommet annuel de la COP27

*Afin de contribuer à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique sur la sécurité et la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel. L'UNOWAS poursuit son engagement avec ses partenaires pour s'assurer que la réponse soit régionale, inclusive et en cohérence avec les efforts de consolidation de la paix.*

Pour UNOWAS, la jeunesse en Afrique de l'Ouest et au Sahel est un acteur majeur qu'il faut soutenir. Son implication et participation dans la consolidation de la paix, le développement, et plus particulièrement dans la lutte contre les effets du changement climatique, sont non seulement utiles, mais nécessaires, car la jeunesse constitue l'avenir de la sous-région.

Fort de cette conviction qui caractérise son engagement continu en faveur de la jeunesse ouest africaine, UNOWAS, en coordination avec l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a organisé les 11 et 12 octobre 2022

à Abidjan, un atelier sur l'autonomisation des jeunes, le changement climatique, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. L'objectif de cette activité était de promouvoir le rôle des jeunes et de leurs initiatives pour l'action climatique et la prévention des conflits. L'atelier de deux jours, a permis aux jeunes innovateurs en matière d'adaptation au changement climatique et les activistes de la sous-région d'échanger sur les expériences de leurs communautés respectives et de formuler des recommandations en vue d'améliorer les innovations locales qui contribueront à endiguer les effets négatifs du changement climatique sur les populations de la sous-région.



**en Afrique de l'Ouest et au Sahel, le changement climatique est considéré comme un « multiplicateur de risque »**



## Une coordination renforcée entre le système des Nations Unies et ses partenaires est vitale pour soutenir les jeunes et les pays de la sous-région dans leurs efforts de lutte contre les effets négatifs du changement climatique

En effet, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, le changement climatique est considéré comme un « multiplicateur de risque » car il accentue les facteurs déjà présents, tels que les mauvaises récoltes, la pauvreté, l'instabilité, la migration des jeunes, le déplacement et la faiblesse des ressources gou-

vernementales. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a révélé que la fréquence, l'ampleur et l'intensité des vagues de chaleur, des sécheresses, des tempêtes de poussière, de l'érosion, des inondations et des précipitations irrégulières dans toute la région ont sensiblement augmenté, ce qui requiert des solutions, rapides, efficaces et innovantes (Lire interview avec Ngozi Amu).

Les jeunes participants présents à l'atelier se sont accordés sur un nombre de recommandations, notamment la nécessité de mettre en place des programmes de partage des connaissances et des compétences, d'opportunités de réseautage, de visibilité et de coordination en ligne, et de sensibilisation à l'Initiative de la Grande Muraille Verte (GGWI).

Poursuivant activement son engagement et son implication dans la mise en œuvre de ces recommandations et de l'Appel à l'action de Dakar, l'UNOWAS a aussi organisé deux événements sur le changement climatique, la paix et la sécurité, en marge du sommet annuel de la COP27 (Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques) les 15 et 17 novembre 2022.

Au cours des deux événements, les discussions ont souligné la nécessité de rationaliser la recherche, l'élaboration et l'action politique, afin de donner la priorité aux solutions aux conflits, en tenant compte le genre dans l'adaptation au climat et les innovations locales des femmes et des jeunes sous l'égide de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (GGWI).

Les participants ont également convenu de se réunir pour explorer les options de financement climatique qui pourraient bénéficier aux populations résidant à la fois dans des zones touchées et sujettes aux conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Tout en renouvelant l'engagement de l'UNOWAS, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mme Giovanie BIHA, a souligné par vidéoconférence que « l'adaptation au changement climatique et la consolidation de la paix vont de pair. Une coordination renforcée entre le système des Nations Unies et ses partenaires est vitale pour soutenir les jeunes et les pays de la sous-région dans leurs efforts de lutte contre les effets négatifs du changement climatique ».



# COP 27



# UNOWAS “comble une lacune” en matière de changement climatique et de sécurité



*Ngozi Amu*  
Cheffe d'équipe et Chargée  
de la section Recherche & Analyse- UNOWAS

*En 2020, le Conseil de sécurité des Nations Unies a demandé au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) de prendre en considération les conséquences néfastes du changement climatique, de la pauvreté énergétique, des changements écologiques et des catastrophes naturelles, entre autres facteurs, notamment en aidant les gouvernements de la région et le système des Nations Unies à entreprendre une évaluation des risques et des stratégies de gestion des risques liés à ces facteurs. Mme Ngozi Amu, en charge de la section recherche et analyse, explique le rôle de l'UNOWAS. Interview.*

**En 2020, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a demandé à l'UNOWAS d'évaluer les conséquences néfastes du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, pouvez-vous nous en dire plus ?**

Depuis 2007, le Conseil de sécurité examine, à travers un processus ad hoc, les questions relatives à la paix et la sécurité liées aux changements

climatiques.. En 2020, à la suite du renouvellement du mandat de l'UNOWAS, le Conseil de Sécurité a demandé à l'UNOWAS de « prendre en considération les conséquences néfastes du changement climatique, de la pauvreté énergétique, des changements écologiques et des catastrophes naturelles, entre autres facteurs, notamment en aidant les gouvernements de la région et le système des Nations Unies à entreprendre une évaluation

des risques et des stratégies de gestion des risques liés à ces facteurs ».

En effet, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, les crises climatiques provoquent des sécheresses, des inondations et des vagues de chaleur récurrentes, qui à leur tour assèchent les terres arables et les ressources en eau, ce qui accroît la concurrence pour la nourriture et la survie entre les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les travail-

leurs forestiers, les mineurs et d'autres groupes. Ce scénario est amplifié dans les endroits où les conflits violents et autres menaces à la sécurité sont endémiques, et où il y a peu de gouvernance des ressources ou de capacité de l'État à gérer la situation.

Certaines de ces conclusions ont été capturées dans l'étude de l'UNOWAS conclue en 2018 sur le pastoralisme et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, où le changement climatique a été identifié comme l'un des principaux moteurs de la flambée des conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'étude a également mis en évidence des risques divers de sécurité, exacerbés par le changement climatique.

### **Quels sont les principaux défis produits par le changement climatique auxquels la sous-région est confrontée ?**

En raison de son paysage déjà semi-aride, le Sahel est particulièrement vulnérable au changement climatique. Il est facile de comprendre l'impact dévastateur des crises climatiques sur les populations vivant dans cette zone, située juste sous le désert du Sahara. Bien que ces populations soient extraordinairement résilientes – elles se sont remises des sécheresses extrêmes des années 1970 et 1980 et les connaissances locales sur la survie des écosystèmes ont été transmises de génération en génération – « la vitesse actuelle du changement climatique est alarmante. Les hausses de température, les tempêtes de sable, les inondations et la dégradation des sols sont plus fréquentes et intenses que jamais ».

Dans le centre du Sahel – en particulier au Mali, au Burkina Faso et au Niger – et dans la région du lac Tchad, le changement climatique intensifie une interaction déjà complexe de pauvreté, liée au terrorisme, au chômage des jeunes, aux déplacements et aux migrations massifs, la gestion limitée des ressources et à la faible présence de l'État, servant ainsi de multiplicateur de risque. Mais ce qui aggrave les choses, c'est l'instrumentalisation de ces défis par des acteurs nationaux et externes à des fins économiques et politiques, et la décomposition dans

de nombreux endroits des instances traditionnelles de règlement des différends qui géraient pacifiquement la concurrence pour les ressources, y compris les conflits entre agriculteurs et éleveurs, devant les tribunaux communautaires.

Le changement climatique n'est qu'un des nombreux autres facteurs – politiques, sécuritaires, économiques, démographiques et autres – qui ont un impact sur la sécurité humaine dans la région du Sahel et du lac Tchad. Pourtant, ce qui fait du changement climatique un multiplicateur de risque important, c'est la capacité limitée de la région à freiner la vitesse de celui-ci.

La région du Sahel et du lac Tchad se distingue par les liens entre le changement climatique et l'insécurité en raison des vulnérabilités existantes, une attention accrue doit être accordée à ce lien en Afrique de l'Ouest, du point de vue de la prévention des conflits. Comment les pays vont-ils se préparer à cette vague de migration climatique interne, y compris la gestion et la distribution de ressources rares ? Il s'agit autant d'une question de développement humain que de prévention des conflits.

### **Dans ce contexte, quelles sont les principales initiatives prises par UNOWAS ?**



**la vitesse actuelle du changement climatique est alarmante. Les hausses de température, les tempêtes de sable, les inondations et la dégradation des sols sont plus fréquentes et intenses que jamais**

L'UNOWAS s'est lancé dans un important effort de collaboration et d'intégration avec le système des Nations Unies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les agences gouvernementales et la société civile. Guidé par trois principes : Une approche de la sécurité humaine ; Coopération intégrée des Nations Unies ; un mandat régional consistant à relier les perspectives locales à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques nationales et régionales, l'UNOWAS a établi un partenariat solide avec le Mécanisme de sécurité climatique (MSC) au siège de l'ONU et a créé deux groupes de travail régionaux interdépendants : l'un avec le système des Nations Unies dirigé par la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'UNOWAS, afin de promouvoir le partage des connaissances et la coordination des travaux liés au climat ; et un autre avec la CEDEAO, l'Union Africaine et l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte (AAP-GMV) pour sensibiliser les États membres aux liens entre les changements climatiques et la sécurité.

L'UNOWAS a mené une série de missions d'évaluation des risques avec le système des Nations Unies et le Groupe de travail régional des Nations Unies sur les femmes, la jeunesse, la paix et la sécurité dans cinq pays pilotes de la région, à savoir le Libéria, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et le Sénégal.

Les conclusions de ces évaluations des risques ont été présentées lors de la Conférence régionale de l'UNOWAS sur le changement climatique, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, organisée à Dakar en avril 2022, qui a approuvé un Appel à l'action sur le changement climatique, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel axé sur la nécessité de renforcer les efforts dans trois domaines : la recherche et l'analyse fondées sur des données probantes, les partenariats et le financement en faveur de l'adaptation au changement climatique. UNOWAS a également organisé une réunion de coordination des partenaires de la



Sahéliens s'adaptant quotidiennement aux conditions climatiques - Mauritanie

COP27 ONU-UA-CEDEAO à Abidjan en octobre 2022 pour convenir d'une collaboration lors de la COP27 à Sharm-el-Sheikh, avec un accent particulier sur deux événements : la réunion de l'ONU en marge de la COP27 sur le thème « Forger des partenariats pour mettre en œuvre l'appel à l'action dans le but de montrer comment l'ONU travaille de manière intégrée pour accompagner les partenaires régionaux pour aider les gouvernements nationaux à faire face aux risques pour la sécurité climatique liés à la prévention des conflits et la perspective de la consolidation de la paix ; et un événement ONU-UA sur le thème « Intensifier le soutien pour rendre pleinement opérationnelle la Grande Muraille Verte en tant que solution verte de consolidation de la paix régionale » qui pourrait servir à élever, amplifier et relier le travail d'adaptation au climat aux niveaux local et national, y compris l'agriculture intelligente face au climat et les innovations produites par les femmes et les jeunes.

### **Pour l'avenir, quelles sont les priorités que vous envisagez ?**

Pour l'avenir, la poursuite de la mise en œuvre de l'Appel à l'action sur le changement climatique, la paix et la sécurité reste une priorité absolue pour 2023, en mettant l'accent sur les trois programmes suivants : (a) Déploiement d'un programme régional d'autonomisation des femmes et des jeunes face au changement climatique pour la paix, en s'appuyant sur les engagements d'octobre 2022 de l'UNOWAS avec des femmes et des jeunes entrepreneurs et innovateurs en Afrique de l'Ouest et au Sahel, où ils ont souligné le soutien dont ils avaient besoin pour promouvoir l'objectif interdépendant de l'adaptation au climat et de la consolidation de la paix ( b) Mettre en place un groupe de travail régional avec les points focaux de la CEDEAO sur les changements climatiques afin d'explorer les moyens d'intégrer les propositions locales d'adaptation au climat et de consolidation de la paix dans les plans nation-

aux d'adaptation au climat. c) Travailler avec les équipes pays des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et au Sahel pour organiser des sessions de renforcement des capacités des Nations Unies sur l'intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans la consolidation de la paix et autres programmes.

### **A ce stade, quelle évaluation faites-vous de la situation ?**

La seule façon d'aller de l'avant est de rester positif et de reconnaître que même si des millions de personnes en Afrique de l'Ouest et au Sahel vivent les effets négatifs du changement climatique et les risques quotidiens qu'il pose, ils savent mieux ce qui leur arrive et connaissent les actions prioritaires nécessaires pour réduire les défis ; ils possèdent les connaissances et l'expertise traditionnelles en matière d'adaptation au climat et de consolidation de la paix ; ils sont déterminés, intelligents et résilients. Mais le fardeau qui pèse sur eux est trop lourd compte



Une femme regarde une fissure nouvellement formée dans une passerelle après une tempête à Bargny, un village de pêcheurs au Sénégal, le 18 septembre 2020. JOHN WESSELS/AFP VIA GETTY IMAGES

tenu de la rapidité du changement climatique et de la multitude de risques de sécurité

Ils ont besoin d'un soutien, à la fois en termes d'assistance sur le terrain pour faire face, mais aussi à long terme pour que leurs priorités et leurs connaissances soient reflétées dans les politiques nationales et régionales d'adaptation au climat, de migration et de consolidation de la paix et leur mise en œuvre. Il existe de multiples cadres régionaux et nationaux visant à soutenir les femmes et les jeunes dans leurs efforts d'adaptation au climat et de consolidation de la paix. UNOWAS est impliqué dans le soutien à travers la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS), le Groupe de travail des Nations Unies sur les femmes, la jeunesse, la paix et la sécurité, l'Initiative de la Grande Muraille Verte de l'UA, la Stratégie régionale de stabilisation et le Forum des gouverneurs de la Commission du Bassin du Lac Tchad, l'Autorité du Liptako-Gourma, le Centre de Service Scientifique Ouest

Africain sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL), et de multiples initiatives menées par la CEDEAO, le G5 Sahel, le CILSS et le système des Nations Unies, entre autres. UNOWAS collabore également avec la Banque mondiale et des institutions financières régionales comme la Banque Africaine de Développement. Ce dernier promeut de multiples programmes d'adaptation au climat pour les femmes et les jeunes.

En fin de compte, malgré ces efforts, une plus grande appropriation et autofinancement au niveau national, ainsi qu'un engagement plus important en faveur d'approches inclusives et communautaires seront nécessaires.

Cette année, c'était la première fois que l'UNOWAS, en tant que bureau politique régional doté d'un mandat du Conseil de sécurité sur la prévention des conflits, participait aux événements parallèles organisés dans le cadre de la COP27 à Charm-el-Cheikh. L'un des événements organisé par l'UN-

OWAS, en marge de cette rencontre, s'est concentré sur la mise en œuvre de l'Appel à l'action sur le changement climatique, la paix et la sécurité, qui a suscité une grande participation et un grand intérêt.

L'appel reflète la compréhension croissante en Afrique de l'Ouest et au Sahel que pour réussir, l'action climatique, doit également concerner l'action de paix et que cette double voie nécessite une attention à la sécurité humaine, des approches intégrées des Nations Unies avec les multiples partenaires et une coopération plus forte et plus inclusive entre les acteurs aux niveaux local, national, régional et international.

Aussi, le mandat donné par le Conseil à l'UNOWAS en matière de changement climatique et de sécurité a permis au bureau – par son plaidoyer régional, son rapprochement et sa capacité de rassemblement politique – de combler une lacune.

## « Le Fonds Humanitaire Régional pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre (FHRAOC), un outil novateur et unique pour répondre aux besoins les plus urgents et critiques des populations »



Olivier Nkidiaka (centre gauche)  
Visite des donateurs sur terrain, avril 2019.  
Kaga-Bandoro / République centrafricaine- Photo: OCHA

*S'appuyant sur son expertise du contexte humanitaire régional, OCHA a mis en place le premier Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC). Dirigé depuis son lancement en juin 2021 par Olivier Nkidiaka, ce fonds qui se veut un outil novateur et unique a déjà consacré 51 millions USD en 18 mois pour répondre aux besoins les plus urgents des populations affectées par les crises humanitaires en Afrique de l'Ouest et au Centre. Interview.*

### **En quoi ce Fonds est-il novateur et quelle est sa compétence distinctive ?**

Opérant à partir de Dakar, ce fonds couvre le Niger, le Burkina Faso, et bientôt le Mali, et apporte le bénéfice des fonds humanitaires pays à

un ensemble de pays de la région du Sahel où il n'était pas possible de mettre en place des fonds humanitaires pays. Il s'agit d'une approche nouvelle dont l'intérêt est de répondre à des problématiques régionales et transfrontalières dans des zones impactées par des défis humanitaires

interconnectées entre les pays concernés. Cette approche permet aussi de faire des économies d'échelle avec une seule équipe de gestion basée à Dakar qui couvre plusieurs pays. Etabli depuis juin 2021, le Fonds a déjà activé deux enveloppes pays en 2021 au Niger et au Burkina Faso. En août

dernier, OCHA a diligenté, un exercice sur les leçons apprises des expériences conduites au Niger et au Burkina Faso afin d'explorer l'opportunité d'optimiser ce mécanisme et, éventuellement, reproduire cette approche dans d'autres régions du monde.

### **La localisation, d'où vient cette nouvelle philosophie et approche dans la réponse humanitaire ?**

Lors du Sommet Humanitaire Mondial de 2016, la communauté humanitaire a pris un certain nombre d'engagements. L'un d'entre eux était de s'engager dans la localisation de l'aide humanitaire. Il s'agit d'une approche de réponse s'appuyant sur la valeur ajoutée des acteurs locaux, notamment sur leur capacité d'atteindre les populations les plus vulnérables dans des zones difficiles d'accès, où les organisations internationales sont limitées à cause des contraintes sécuritaires. En plus, l'implication des acteurs locaux a un impact positif sur la problématique d'acceptance et d'engagement communautaire, avec un résultat positif sur la redevabilité envers les populations affectées. La localisation est donc au cœur des objectifs poursuivis par les fonds humanitaires gérés par OCHA, y compris le Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce dernier fait de la localisation un des piliers de sa vision stratégique.

### **Pourquoi le Burkina Faso et le Niger comme points de départ ?**

Entre 2015 et 2019, OCHA avait conduit des missions d'exploration dans la région afin d'évaluer la pertinence de créer des Fonds Humanitaires pays, notamment au Niger et au Mali. Les résultats de ces missions ont permis de comprendre que les conditions n'étaient pas optimales pour le lancement des fonds humanitaires pays. Entre temps, la situation humanitaire s'est significativement détériorée dans la région du Centre Sahel à cause de l'insécurité liée aux activités des groupes armés non-étatique, la crise de la COVID-19 et l'impact du changement climatique. Les zones géographiques les plus impactées par la crise sont les zones transfrontalières entre le Burkina Faso, le Mali et le Ni-

ger et celles entre le Niger, le nord-est du Nigeria, le Tchad et le nord du Cameroun, où les populations civiles sont prises entre l'étau avec des besoins humanitaires vitaux nécessitant une réponse humanitaire, rapide, flexible et adaptée.

### **L'appui à la localisation, constitue-t-il un des facteurs clés de succès du Fonds ?**

Pour les humanitaires, le plus important est de s'assurer que les populations affectées par la crise puissent avoir accès à l'aide dans le strict respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Dans une approche visant à soutenir les efforts de localisation, notamment dans des zones où il y a des problèmes sécuritaires et des contraintes ne permettant pas toujours aux organisations internationales de travailler de manière optimale, le rôle des acteurs locaux et nationaux devient déterminant. C'est la vocation de ce Fonds : donner un rôle prépondérant aux acteurs humanitaires locaux, y compris les associations locales dont le rôle est prépondérant dans l'implication et la participation des communautés locales, notamment des personnes affectées par la crise. Ainsi, ces dernières participent au processus décisionnel en étant impliqués dans la gestion du cycle des interventions en leur faveur.

### **Peut-on parler d'une nouvelle forme d'assistance humanitaire ?**

Pas à proprement parlé. Il s'agit cependant d'une approche de réponse humanitaire qui permet de remettre les personnes affectées au cœur de la réponse elle-même et de fournir l'opportunité aux communautés de développer une capacité de résilience à faire face à des crises similaires dans l'avenir. Cette approche permet de renforcer les capacités des acteurs locaux et de leur donner les moyens de prendre le relais lorsque les organisations internationales ne seront plus là. D'autre part, l'objectif est de mettre fin avec le « faire-faire », pour passer au « faire ensemble ». Cette approche novatrice permet, en effet, de renforcer les capacités des petites organisations locales afin que ces dernières

deviennent des acteurs clé de la réponse humanitaire. Le but ultime étant de renforcer la résilience des organisations locales et des communautés pour une réponse humanitaire coordonnée et en adéquation avec les principes humanitaires.

### **Un exemple à nous donner ?**

Le modèle de partenariat entre les organisations internationales, locales et nationales va plus loin. Une ONG locale peut se voir attribuer un rôle de première importance pour sous-traiter une ONG internationale. Au Burkina Faso, nous avons un projet exécuté par l'ONG nationale « Association TIN TUA » qui est une ONG locale sous-traitant une ONG internationale, le Conseil Danois des Réfugiés (DRC). Cette dernière apporte son expertise dans la composante du projet qui touche à la lutte anti-mines. A travers cette collaboration, DRC a non seulement apporté son expertise au partenaire local mais a aussi renforcé les capacités du partenaire local, Association Tin Tua sur les aspects qui touchent à l'éducation et la sensibilisation sur les engins explosifs. A la fin de ce projet financé par le FHRAOC, l'association Tin Tua sera en mesure de prendre le relais et de continuer le travail de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation sur la question de la lutte anti-mines. Comme vous le voyez le Fonds Humanitaire Régional porte déjà ses fruits, seulement une année après sans lancement !



**Ce fonds qui se veut un outil novateur et unique a déjà consacré 51 millions USD en 18 mois pour répondre aux besoins les plus urgents des populations affectées**

